## La formation au service des aires protégées d'Afrique Centrale

Pour une amélioration permanente et harmonieuse de la gestion durable des aires protégées de la sous-région Afrique Centrale, l'Ecole de Faune de Garoua (EFG), en collaboration avec le Programme ECOFAC 6 et le Projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC, organise du 30 mai au 23 juin 2022 à l'EFG une formation de courte durée visant au renforcement des capacités de 65 agents de conservation issus des aires protégées, de 8 pays de l'espace COMIFAC, (Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Tchad, Sao Tome et Principe).



Le 06 juin 2022 à Garoua s'est tenu la cérémonie de lancement officiel de la formation des agents de conservation des aires protégées appuyées par le Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles (ECOFAC 6) de l'Union Européen (UE) et du Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC commissionné par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement en abrégé BMZ. Ce cofinancement, prévoit notamment un accompagnement technique et matériel auprès des institutions de formations forestières pour une amélioration de la qualité des formations quelles offrent.



C'est dans ce sens que cette collaboration a abouti avec l'appui de l'EFG à la mise en œuvre d'une formation de courte durée sur des thématiques très actuelles que sont : les Droits de l'homme et la conservation (dans les missions de lutte anti-braconnages, CLIP), les nouveaux outils de suivi écologique, l'utilisation des nouveaux outils de suivi écologique (IMET, piège camera, cyber tracker, GPS), le Contrôle frontières (convention CITES) pour lutter contre la criminalité faunique et l'approche une seule santé. Cette cérémonie de lancement a été présidée par le Conseil Technique N° 1, Dr. NGONO TSIMI Landry, en

sa qualité de représentant du Ministre de la Forêt et de la Faune du Cameroun, en présence du représentant du Gouverneur de la région du Nord, du délégué régional du MINFOF Nord, du Coordonnateur régional du RIFFEAC, du Directeur de l'EFG et du Directeur du Programme GIZ Gestion Durable des Forêts du Bassin du Congo.





Afin de garantir une participation représentative de l'ensemble de la sous-région Afrique Centrale, un appel à candidatures a été initié auprès des 25 aires protégées soutenues par le Programme ECOFAC 6 à travers 8 pays membres de l'espace COMIFAC. M. Michel Babale, Directeur de l'Ecole de Faune de Garoua a tenu a souligné le fait que l'Ecole de Faune de Garoua a fait des formations continues un de ses axes stratégiques. Ainsi pour les rendre plus attractives, l'EFG a développé de nouveaux modules en rapport avec des thématiques émergentes et des préoccupations de l'heure dans le domaine de la conservation de la biodiversité.



En guise de rappel, la COMIFAC est en charge de l'orientation, de l'harmonisation et du suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Cette dernière est en partenariat étroit avec le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale en Afrique Centrale (RIFFEAC) créé en 2001, dont sont membres l'École Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT) de RDC et l'École de Faune de Garoua (EFG) du Cameroun. Deux institutions sous-régionales ciblées dans le cadre de ce cofinancement. « Comme mandat, le RIFFEAC apporte son appui à la COMIFAC dans la mise en œuvre de l'axe transversal n° 1 du Plan de Convergence révisé de la COMIFAC sur le renforcement des capacités en l'occurrence la formation, la recherche et la communication. Le RIFFEAC cherche constamment à résorber l'inadéquation entre les compétences requises et les offres d'emploi dans la sous-région, à harmoniser les programmes d'enseignements relatifs au secteur forêt et environnement dans les établissements de formation de la sous-région et à spécialiser et à renforcer ses institutions de formation. » Pr. Claude Kachaka, coordonnateur régional du RIFFEAC.

« Nous avons tous la responsabilité de préserver nos richesses naturelles pour les générations actuelles et futures. Nous devons agir ensemble aujourd'hui pour permettre à nos enfants de bénéficier de ce trésor unique que nous offre l'Afrique Centrale », **M. Martial Nkolo**, Directeur du Programme GIZ gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

Afin de faire face aux menaces sans cesse croissantes et aux nouveaux défis de la conservation de la biodiversité d'Afrique centrale, le renforcement des capacités des agents de conservation de la sous-région s'impose comme une solution durable. A travers cette formation, l'UE, la COMIFAC, le RIFFEAC et la GIZ prouvent une fois de plus que seule la mutualisation des efforts de la communauté internationale tout entière peut réellement contribuer à la préservation des écosystèmes forestiers en Afrique centrale.